

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 54 (2007)

Heft: 5

Rubrik: Edito romand

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Edito romand

La FSPC est née, et alors?

L'assemblée constitutive du 25 août dernier a porté sur les fonts baptismaux la Fédération suisse pour la protection civile. Malgré quelques réticences, ou résistances, d'un certain nombre d'irréductibles «Neinsager» (ce n'est qu'une expression empruntée à nos compatriotes allemands qui veut bien dire ce qu'elle veut dire...), la logique l'a emporté. Tant mieux. Sur la forme en tout cas. Ce premier succès, si l'on peut dire, est à mettre au crédit de tous les membres des deux comités qui ont œuvré, sans compter leur temps, à rassembler deux entités fondamentalement différentes (et nous pesons nos mots) dans leur mode de fonctionnement, voire dans leur mode de pensée. Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

Sur le fond, il reste pourtant un goût un peu amer, et on peut le comprendre de la part de nos amis de l'ASOPC. Une question simple, et ce n'est pas la seule de nos partenaires à part entière, et qui peut se résumer de la façon suivante: comment justifier auprès de leurs communautés de communes une augmentation (très) substantielle de leurs cotisations? Quels arguments peuvent-ils avancer à leurs comités directeurs pour justifier, non pas une fusion finalement inéluctable, mais une telle augmentation de cotisations? On peut encore ajouter, de façon sous-cutanée, pour quelles prestations? Et ce n'est pas la prestation, au demeurant excellente, de la fanfare de la PCi soleuroise qui changera les questions de fond que tout un chacun se posera, et se pose encore aujourd'hui.

A nos yeux, ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est que cette «victoire» (un peu à la Pyrrhus) se transforme en un mariage entre la carpe et le lapin.

D'ailleurs, les mêmes interrogations se posent pour les membres de l'ex-USPC, à des niveaux et pour des raisons différentes bien sûr.

Ces deux derniers jours, le soussigné a eu le privilège d'assister, au meeting de Bex, au vol harmonieux entre des oies et des grues cendrées, derrière un ULM. Cette comparaison en forme de métaphore n'est pas aussi anodine qu'elle en a l'air, parce que ce qui rassemble «l'inassemblable», c'est tout simplement l'homme. Et c'est bien cette force et ce rassemblement qu'il faut non seulement mettre en place, mais que le résultat soit effectivement du «gagnant-gagnant» pour la sécurité des habitants de notre pays.

René Mathey

ASSEMBLÉE DE L'UGPS À LA CASERNE DES VERNETS

Du doute dans l'air...

Cette 53^e assemblée s'est tenue dans le cadre, un peu austère, de la Caserne des Vernets, grâce à l'amabilité du col Markus Feldmann, cdt de l'IFO sauv 76. Quelque 25 personnes, représentant les différentes associations membres de l'UGPS, étaient présentes. On remarquait également la présence de Guy Progin, directeur adjoint de la sécurité civile, Jean-Charles Dédo, vice-président de l'USPC ainsi que de Dominique Gaillard, président de la section valaisanne de l'USPC. Le conférencier du jour, Rémy Friedmann, représentant du DFAE, division politique IV, Section politique de paix, a évoqué «L'engagement de la Suisse en faveur de la lutte contre les mines antipersonnel».

RENÉ MATHEY

Il n'est pas inutile de rappeler que l'Union genevoise de partenaires de la sécurité est l'unique association en Suisse ayant tenté de regrouper tous les partenaires de la sécurité du canton, sous la bannière de l'USPC, dans le but d'être le plus proche possible du concept de Protection de la population. Chaque association gardant par ailleurs son identité propre.

C'est ainsi que Pascal Gondrand, président de l'UGPS et les membres de son comité ont participé à bon nombre d'assemblées des membres. Au-delà de la parution de quatre numéros de son bulletin (très apprécié par les membres), l'UGPS a encore organisé sa désormais traditionnelle conférence d'automne sur le thème: «Interventions des secours lors de violences urbaines». Plus d'une quarantaine de membres ont fait le déplacement pour écouter l'orateur invité, à savoir le lieutenant-colonel Francis Lassiette, chef du Groupement territorial Sud du Service d'incendie et de secours (SDIS) du département des Yvelines, France.

Relations avec l'USPC

A l'occasion de l'Assemblée générale de l'USPC qui a eu lieu à Balzers, Liechtenstein, le 13 mai 2006, l'UGPS, en sa qualité de section cantonale, a demandé que l'USPC adapte ses statuts en fonction du concept de protection de la population adopté au niveau fédéral en 2004 et qu'elle change sa raison sociale en Union suisse pour la protection de la population. Pour des raisons de santé, le soussigné n'a pu assister à cette session et défendre la proposition de l'UGPS dans cette enceinte. L'Assemblée générale n'est donc pas entrée en matière sur cette demande. Une Assemblée générale extraordinaire de l'USPC a, par ailleurs, été convoquée à Olten, le 18 novembre 2006. C'est au cours de cette session que les comptes de l'USPC ont été approuvés.

Enfin, le président Gondrand et son comité estiment que l'UGPS devrait s'engager chaque année en faveur d'une «grande cause» soit en matière de sécurité, soit en matière sociale et humanitaire, si possible au profit d'un de ses partenaires. C'est ainsi que plu-

sieurs thèmes ont été évoqués, au nombre desquels l'engagement en faveur du don du sang.

Le Comité entend ainsi développer une action de plaidoyer et de soutien en faveur de



Rémy Friedmann, représentant du DFAE.



Pascal Gondrand, président de l'UGPS.